

Arrêté du 8 décembre 2022 établissant le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques

[Air Extérieur](#)

Mots clés

[politique publique](#) [pollution](#)

Cet arrêté définit et approuve le Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) pour la période 2022-2025.

Accéder à la ressource

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046745030>

Mise à jour de cette
page :
29/01/2026

[Textes
réglementaires](#)

Format :

[Autre](#)

Année :

2022

Editeur :

Légifrance